



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lomé, Togo, 25 avril 2024

Page 1/3

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)

Mise en œuvre de l'ECOWAP : Conclusions et Recommandations des Réunions de 2023 des Comités régionaux de pilotage des projets et programmes

Les parties prenantes de la mise en œuvre des projets et programmes de la Politique agricole régionale (ECOWAP) ont fait le bilan des activités de 2023 au cours des réunions des comités régionaux de pilotage desdits projets et programmes (CoPils) tenues à Lomé au Togo du 22 au 24 avril 2024 sous la présidence de la Commission de la CEDEAO. Travailler ensemble constitue un levier important pour une meilleure coordination au niveau régional.

Les CoPils de cette année se sont tenus sous un nouveau format de comités thématiques avec des présentations introductives traitant des acquis et défis de l'ensemble des projets et programmes de chacune des thématiques de l'ECOWAP. Il s'agit des 09 thématiques de la mise en œuvre de l'ECOWAP, à savoir (i) élevage et pastoralisme, (ii) pêche et aquaculture, (iii) productivité et compétitivité agricoles, (iv) adaptation aux changements climatiques, (v) environnement, forêts et conservation de la biodiversité, (vi) gestion des pesticides, lutte contre les ravageurs des plantes, (vii) résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle, (viii) employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique et (ix) renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles. Les introductions thématiques ont servi de base aux discussions.

Les échanges autour de chaque thématique ont permis de faire le point sur la situation contextuelle, les grandes tendances en lien avec les résultats de l'ECOWAP, les actions majeures et initiatives en cours : principaux résultats obtenus, enseignements/bonnes pratiques, les synergies à développer, les défis et enjeux et les perspectives. Elles ont, par ailleurs, facilité l'identification des maillons et des acteurs manquants à prendre en compte d'une part et la forte recommandation d'une meilleure collaboration entre le niveau régional et le niveau national.

En termes de bilan, les programmes et projets en lien avec les thématiques de l'ECOWAP ont contribué, à travers les résultats enregistrés, à l'atteinte des objectifs du programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui constitue le principal pilier de l'ECOWAP.

Dans le cadre de l'accroissement de la productivité et de la production agro-sylvo-pastorale et halieutique, on peut retenir le financement de 44 projets pilotes sur l'agroécologie et l'agriculture intelligente face au climat, l'adoption en juin 2022 de la Stratégie Régionale Climat (SRC) en vue de consolider et de mettre en cohérence un cadre d'intervention pour la lutte contre les changements climatiques dans la zone CEDEAO, le renforcement de capacités de plus de 48 857 producteurs et productrices sur les techniques agro écologiques, le renforcement de capacités de plus de 500 acteurs des secteurs public et privé sur la formulation de projets climat, la mobilisation des ressources auprès du fonds vert pour la formulation de projet climat, la vaccination



Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)

de plus de 5 001 081 ovins/caprins contre la peste des petits ruminants (PPR) dans les zones frontalières concernant la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Sénégal, le Ghana, la Guinée Bissau avec un taux global de couverture vaccinale de 76%, touchant 357 673 ménages d'éleveurs de petits ruminants dont 26% de femmes.

Concernant la Promotion des chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires, les interventions ont permis d'assurer une bonne surveillance de 106 132 ha de plantations de manguiers. Des alertes précoces ont été émises par le système de surveillance, ce qui a permis de détecter 5 783,58 ha infestés et 3 875 ha soit 67% de la superficie infestée traitée à l'aide de la technologie mise au point. Il a également été procédé au financement de 24 initiatives locales de promotion de chaînes de valeurs de lait local qui pourront contribuer à l'accroissement de la production laitière de 1,5 à 20 litres/jour/vache par l'utilisation des races locales améliorées. Des efforts considérables ont ainsi été faits sous le leadership de la CEDEAO en vue de renforcer l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique. Ces initiatives seront renforcées par les interventions dans le cadre du programme offensive lait.

Par rapport à l'objectif relatif à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations vulnérables, une action pilote sur le modèle intégré d'alimentation scolaire est amorcée et devrait permettre à 23 860 élèves dont 58,10% de filles de bénéficier de repas chauds pendant l'année scolaire. La mise en place de la Réserve régionale de sécurité alimentaire avec un capital de 63 711,10 tonnes de céréales a déjà permis d'intervenir dans six pays de la CEDEAO à savoir le Burkina Faso, le Cap vert, le Ghana, le Mali, le Niger et le Nigeria. En somme, la Réserve régionale de sécurité alimentaire est intervenue 18 fois entre 2017 et 2023.

Pour l'amélioration de l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire, des mécanismes innovants du financement du secteur sont en cours en vue de mobiliser non seulement des financements extérieurs, mais également le financement privé intérieur. Les initiatives sont, entre autres, le début d'opérationnalisation du Fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation (FRAA), la soumission, par la CEDEAO, d'une proposition au mécanisme mondial de financement du risque appelé GRiF (Global Risk Financing Facility) en complément du Programme de résilience du système alimentaire de l'Afrique de l'Ouest (FSRP) et l'appui que la CEDEAO reçoit de l'USAID dans la conduite de la Politique agricole régionale et de ses politiques et stratégies associées.

Les CoPils ont également permis d'attirer l'attention des parties prenantes sur le fait que la situation alimentaire et nutritionnelle se dégrade de plus en plus dans la région. En effet, les analyses du Cadre Harmonisé prévoient que 49,5 millions de personnes ne pourront pas couvrir leurs besoins alimentaires de base lors de la prochaine période de soudure (juin-août 2024), dont 31,7



Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)

millions au Nigeria soit plus de 60% de l'ensemble de la population vulnérable de la région, 3,4 millions au Niger, 3,3 millions au Tchad, 2,7 millions au Burkina Faso, 1,6 million en Sierra Léone, 1,4 million au Mali et environ 1 million au Ghana. Ces chiffres sont en évolution constante depuis les 5 dernières années et devraient appeler des réponses à la hauteur des enjeux au double niveau national et régional.

Cette alerte montre à quel point il est urgent de travailler en synergie avec tous les partenaires et intervenants en vue d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des projets et programmes. Le renforcement du travail collaboratif ainsi que la mutualisation des efforts et des ressources permettront également à la région de maintenir les dynamiques déjà enclenchées et d'ouvrir de nouveaux chantiers pour mieux juguler les crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales.

-----FIN-----

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Téléphone : +228 22 21 40 03 – Courriel : fdabire@araa.org

Twitter : ARAA_CEDEAO – Facebook: araaraaf

Site Web: www.araa.org